

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

MOTEURS A COMBUSTION INTERNE

ETUDE DES CONSTRUCTIONS

Durée : 6 heures

Coefficient : 4

BANC D'ESSAI POUR MOTOCYCLES

Aucun document autre que le sujet n'est autorisé.

Matériel autorisé :

Matériel du dessinateur (Té, équerre, compas ...)

Moyens de calculs autorisés :

Calculatrice électronique de poche, y compris calculatrice programmable à fonctionnement autonome, non imprimante.

Contenu du dossier :

- Dossier technique
- Dossier d'étude
- Dossier document "réponse"

Les candidats rédigeront les réponses aux questions posées sur feuilles de copie ou, lorsque cela est indiqué dans le sujet, sur le document "réponse" prévu à cet effet.

Le document "réponse" est à remettre en fin d'épreuve.

CODE EPREUVE : MOEDC		EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR	SPECIALITE : MOTEURS A COMBUSTION INTERNE	
SESSION 2001	SUJET	EPREUVE : ETUDE DES CONSTRUCTIONS		
Durée : 6h00	Coefficient : 4		Code sujet :	Page 1/20